Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20261119-261310-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-13-10

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 16
votants : 19

Séance du 19 novembre 2026

OBJET : cadeaux fin d'année pour les employés communaux et bénévoles bibliothèque

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf novembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 5 novembre 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. JEGLOT B, FOULFOIN F, BOIZARD L, PERENNEZ G, JOUANNO L, MAUVIEUX O, PASCO G, OLLITRAULT S, CLEZIO P, TRENY C, RAFFRAY Y, QUERO S, LE CAER S, LE BONNIEC V, LE BOUFFOS R.

Absents excusés : ROUXEL D. qui a donné pouvoir à LE BOUFFOS R.
LE BORGNE PY. qui a donné pouvoir à JOUANNO L.
FRABOULET C. qui a donné pouvoir à TRENY C.

Secrétaire de séance : JEGLOT B.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'offrir des cadeaux de fin d'année au personnel et aux bénévoles de la bibliothèque.

Laure Boizard, Adjointe au Maire, présente les devis et le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, la proposition de la Biscuiterie de Guerlédan d'un montant de 525 € TTC (25€ TTC x 21 colis).

Ce mandat sera imputé au compte 6232.

Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 20 novembre 2026

Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor